



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aide psychopédagogique

Question écrite n° 44224

Texte de la question

Mme Raymonde Le Texier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des rééducateurs de l'éducation nationale. Enseignants spécialisés, ils travaillent dans les réseaux d'aides spécialisés aux élèves en difficulté dans les centres médico-psycho-pédagogiques et dans les établissements spécialisés, et tiennent une place originale entre la pédagogie et le soin en direction des élèves en difficulté. Spécialistes du traitement pour les élèves en difficulté, ils sont aussi susceptibles de détecter les risques de fragilité encourus par certains enfants. Ils mettent alors en oeuvre des dispositifs capables d'éviter les difficultés pressenties. La Fédération nationale des associations des rééducateurs de l'éducation nationale définit son rôle d'une façon assez claire. Elle veut défendre « pour tout enfant le droit à la difficulté normale » et contribuer à éviter l'expérience négative de l'échec à l'école et ses conséquences majeures, la marginalisation, l'exclusion « . Ce travail, qui concilie traitement et prévention, est original. Il est d'ailleurs regardé avec intérêt par nos partenaires européens. Or, aujourd'hui, pour diverses raisons, les rééducateurs de l'éducation nationale se trouvent dans une situation difficile. Pour prendre un exemple, dans le département du Val-d'Oise, sur quatre-vingt-seize postes de rééducateurs, vingt-six sont vacants. Cette érosion est, entre autres, due à des départs en retraite ou à des changements de fonctions que la formation ne suffit pas à combler. En effet, alors qu'une année de formation à temps plein et une année d'application sont nécessaires pour devenir rééducateur, les supports de stage manquent cruellement. Nous savons combien l'école doit préserver la diversité de ses approches éducatives. Souvent, les difficultés scolaires sont liées à autre chose : l'image de soi, l'inhibition, une communication difficile... Aussi, elle lui demande de bien vouloir rassurer les rééducateurs de l'éducation nationale sur l'intérêt que le Gouvernement porte à leur mission et aux difficultés qu'ils rencontrent.

Données clés

Auteur : [Mme Raymonde Le Texier](#)

Circonscription : Val-d'Oise (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44224

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2000, page 2070

Question retirée le : 19 février 2001 (Fin de mandat)